

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du

13 JUIN 2017



Le 13 Juin 2017, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à 19 heures 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 Juin 2017

Etaient présents : Mr. Michel EPRINCHARD, Maire

Mme Marie Joseph RIVAUD - Mme Isabelle BOUCHEREAU - Mr. Eric LIAUD - Mr. Samuel FOURNIÉ - Adjoint

Mr. Philippe CLISSON - Mr. Eric BABIN - Mme Marie-Hélène PROU - Mme Lise BAILLY (arrivée à 19h45) - Mr. Patrice PORCHERON - Mme Catherine LAMOTHE - Mme Andrée BERNARD - Mr Mathieu HERISSE - Mme Anna-Maria SALLES - Mr Jean-Marie GAGNAIRE - Mme Sabrina RINALDI - Conseillers municipaux.

Etaient excusés : Jean-Luc BERNET (pouvoir à Lise BAILLY)- Mr Hervé ARDOUIN (pouvoir à Philippe CLISSON)

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 16 Nombre de votants : 17

Secrétaire de séance : Mme SALLES Anna-Maria

Approbation à l'unanimité par les membres présents ou représentés au conseil municipal du compte rendu de la séance du 09 Mai 2017.

Monsieur Eprinchart propose aux conseillers municipaux quatre points supplémentaires à l'ordre du jour. Ces points concernent :

- Demande de Subvention,
- Modification d'une DM concernant le Régime indemnitaire de l'IFTS,
- Demande de location d'un local,
- Avis sur l'enfouissement d'une ligne 20 000 V.

Ces quatre points sont acceptés par les Conseillers présents ou représentés.

Ceci exposé, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Municipale de passer à l'Ordre du Jour.

1° Cession par la commune d'une parcelle à l'euro symbolique

Après avoir repris à Monsieur Brothier le Passage parcelle n°AD 531, il reste une partie du couloir permettant l'accès à la propriété de Monsieur Banchereau parcelle n° AD 482.

Monsieur le Maire propose au Conseil de régulariser cette vente de 4 m² permettant à Monsieur Branchereau de déplacer sa porte en limite de la parcelle AD431 par un acte administratif.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

2° Suppression d'une régie de recettes inutilisée

Monsieur le Maire rappelle que le 30 Juin 2009, il a été créé une régie de recette pour la location de vélos au village de vacances. Les vélos étaient prêtés par la SEP, mais il n'y a pas eu de demande.

La trésorerie nous demande d'annuler cette régie de recette.

Le conseil municipal donne son approbation à l'unanimité pour cette suppression.

3° Modification des tarifs de location du village de vacances

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Samuel Fournié, Mr Fournié expose ensuite à l'aide d'un tableau détaillé les modifications de tarifs de location du village de vacances.

Suite à la demande des clients, un tarif forfait ménage final a été rajouté, il est de 50 €.

Un tarif pour les professionnels et les associations a également été présenté :

Tarifs location pavillon pour professionnels

Basse saison (wifi et chauffage compris)		
13/06 au 01/07 et 03/09 au 31/12		
	Tarif nuitée	Tarif semaine
1	40 €	300 €

Haute saison (wifi)		
02/07 au 02/09		
	Tarif nuitée	Tarif semaine
1	60 €	410 €

Tarif 2017 : Location pavillon pour associations

Réduction de 5% pour les locations à la nuitée et à la semaine pour 5 pavillons loués

Réduction de 10% pour les locations à la nuitée et à la semaine pour 10 pavillons loués

Réduction de 5% + 10 % pour les locations à la nuitée et à la semaine de l'ensemble des pavillons loués

Chaque semaine du 1^{er} juillet au 31 Août 2017, un pot de bienvenue sera offert le lundi.

Ces modifications ont été approuvées par le conseil à l'unanimité.

4° Consultation de «rénovation thermique de la Poste»

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de donner l'autorisation à la commission de choix pour retenir les entreprises soumissionnaires aux travaux de rénovation énergétique de la poste, pour les lots suivants :

- Lot 1 menuiseries extérieures-occultations
- Lot 2 étanchéité
- Lot 3 isolation thermique par l'extérieur – peintures extérieures (lot hors enveloppe)
- Lot 4 doublages -isolation des combles – peintures intérieures (lot infructueux)
- Lot 5 chauffage - ventilation

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5° Présentation d'avenants relatifs aux travaux d'aménagement de l'espace Salcido

Monsieur le Maire propose la signature d'avenants de prolongation de délais pour tous les lots sauf les lots 6 – 11 et 15.

Des avenants financiers seront proposés lors de la prochaine réunion du conseil.

Les membres du Conseil Municipal autorisent leur Maire à signer les avenants.

6° Décision budgétaire modificative

Le conseil valide la décision modificative budgétaire suivante :

Passer les dépenses imprévues chapitre 022 d'un montant de 450 000 € en compte charges diverses de gestion comptes 6580.

7° Validation d'un loyer ponctuel au village vacances

Suite à l'incendie de la maison de Mr et Mme Baluteau de Vaussais, Monsieur le Maire propose un loyer de 600 € par mois pour un pavillon au Village de Vacances, celui-ci sera pris en charge par les assurances.

Ce loyer est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

Ce tarif exceptionnel se substitue au précédent.

8° Validation du lot n°3 pour l'équipement informatique de la médiathèque

Une seule offre pour le lot n°3, comprenant 5 ordinateurs, 2 vidéoprojecteurs et des tablettes par l'entreprise RIC pour un montant de 10014,30€ HT.

Une subvention auprès de la DRAC est sollicitée pour un montant de 4000€.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette offre.

9° Recrutement d'un saisonnier au village de vacances et à la MCJ

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder au recrutement :

- D'une saisonnière pour le Village de Vacances, il s'agit de Melle Chloé Duteil, 17 ans, elle effectuera 22 heures par semaines du 01 juillet au 2 septembre, en renfort de l'animatrice du Village de Vacances.
- D'un saisonnier pour la MJC, il s'agit de Mr Vincent Bernard, pour la période des vacances scolaires.

Questions supplémentaires

1) **Demande de subvention de la MFR de Chauvigny**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de la MFR de Chauvigny, pour un élève de Sauzé-Vaussais, Mr Gemot Nicolas.

Le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 50 €, sur les crédits votés au budget 2017

2) **Régime indemnitaire - modification d'une délibération**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'une modification de l'IFTS, accordée à Mme Castenada lors du Conseil du 9 mai 2017, suite à une observation du préfet. Cette modification consiste à supprimer le paragraphe sur les sanctions disciplinaires, dans les modalités de maintien et de suppression de l'IFTS.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

3) **Demande de location d'un local commercial**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de deux demandes de location de l'ancien local de l'office du tourisme, la premier demandeur n'a pas donné suite car le local n'est pas sécurisé (grilles), la deuxième demande a été faite par Groupama.

Groupama souhaite être présent un jour par semaine, le lundi, pour être plus près de ses clients.

Après délibération, le Conseil Municipal propose un loyer de 200 € par mois pendant les 6 premiers mois, celui-ci sera révisé à la suite de cette période.

4) **Avis sur l'enfouissement d'une ligne 20 000 V**

Mr le maire présente au conseil municipal le projet d'enfouissement d'une ligne 20 000 V, le Conseil Municipal donne un Avis favorable à l'unanimité

Questions orales

1/Préparation des musicales de Vaussais, enveloppe budgétaire

M. Mathieu Hérissé, responsable de l'organisation, nous rappelle que les musicales de Vaussais auront lieu les vendredis 21 et 28 juillet, les 4 et 11 août et le 1^{er} septembre à 20h30

Le budget se décompose ainsi :

- Le 21 Juillet	Trio classique (location d'un piano)	610 €
- Le 28 Juillet	Quintet jazz	400 €
- Le 4 Août	Chant Grégorien	900 €
- Le 11 Août	Duo de chansons françaises	600 €
- Le 1 ^{er} Septembre	Chorale à travers chants	0 €
- La Sacem		433 €
	Soit environ	2 950 €

Les entrées seront à 2 €, soit une recette estimée à 900 €

Le coût prévisionnel des Musicales est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

2/Présentation au conseil de l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence et d'orientation territorial)

Une présentation du SCOT a été faite aux Conseillers Municipaux par Mme RIVAUD Marie Joseph, c'est un document de planification, une feuille de route pour organiser l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. Quatre bureaux d'études travaillent sur celui-ci, il servira pour le futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le SCOT a pour ambition de rendre le territoire rural attractif, dynamique, cohérent et complémentaire.

3/Avancement du projet de rénovation de la station d'épuration

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 1er Juin 2017, pour planifier les travaux de rénovation de la station d'épuration,

Les appels d'offres ont lieu jusqu'à fin Octobre, le choix des entreprises se fera début décembre.

Le début du chantier est prévu pour Janvier 2018,

4/Remplacement de la conduite d'eaux usées entre la route de Melleran et la STEP

La conduite d'eaux usées entre la route de Melleran et la STEP doit être remplacée car celle-ci est trop petite, cela crée des problèmes lorsqu'il y a des orages.

Cette canalisation passe chez trois propriétaires, dont un ne donne pas son accord pour les travaux.

Monsieur le Maire propose de négocier l'achat du terrain par la commune en fonction de l'estimation des domaines.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5/Pérennité des séances de cinéma par le CRPC

Le CRPC souhaite passer à une séance/mois au lieu de deux, car il y a eu une faible affluence aux dernières séances de cinéma.

Mme Isabelle Bouchereau rappelle que la commune finance 1 400 € par an pour ce service, elle a négocié le maintien à 2 séances/mois jusqu'à la fin de l'année, mais s'il n'y a pas de reprise de fréquentation, les séances de cinéma seront stoppées.

Les séances reprendront fin septembre et il n'y aura pas de séances entre Noël et le 1er Janvier, de plus le choix des films va être modifié.

6/Fonctionnement de la maison communale des jeunes

Monsieur le Maire nous informe du départ de Mr Frédéric Leblond à l'automne, le poste sera donc à pourvoir.

Il indique également qu'à partir du 1er Janvier 2018, le fonctionnement de la maison communale des jeunes deviendra une compétence communautaire, les conditions seront fixées début septembre.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Poste de bibliothécaire, financement de la Drac**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord de principe de la DRAC pour le financement d'une partie du poste de bibliothécaire.

Sur 3 ans, elle financera 74 628 € sur le budget de 124 380 €, soit 60 %.

- **Equipement de la salle de formation informatique**

Un devis de 10 034,23 €TTC a été reçu afin d'équiper la salle de formation informatique, Monsieur le Maire propose de rechercher des subventions.

- **Demande de COSEA pour réceptionner le passage grande faune de la Jarrige**

Le Conseil Municipal accepte le Rendez-vous pour la réception de travaux pour le passage grande faune de la Jarrige avec Cosea,

- **Avis de non-imposition de la taxe d'aménagement sur la médiathèque**

Un avis d'imposition pour la taxe d'urbanisme sur la médiathèque a été reçu pour un montant de 1 162 €, une demande de dégrèvement a été faite et acceptée,

Une nouvelle taxe sur la maison des associations de 5 108 € a été reçu, une demande de dégrèvement est en cours,

- **Sur le marché de travaux de la poste**

Suite à la réévaluation du marché (de 94 000 € à 119 000 €), le cabinet CEBI demande une rallonge de ses honoraires de 4 087 € HT, Monsieur le Maire leur a demandé de revoir leur demande à la baisse,

- **Lettre de remerciement de l'ASTM**

L'ASTM a envoyé une lettre de remerciements à la commune pour l'aide pour la collecte des papiers, les fonds récoltés serviront au financement de matériel agricole au Cameroun

- **Courrier d'intention d'un kinésithérapeute**

Madame Samoila Cristina s'engage à s'installer comme kinésithérapeute à Sauzé-Vaussais, et ce, avant la fin décembre 2017.

- **Présentation du panneau du Village de Vacances**

Le nouveau panneau du Village de Vacances a été présenté au Conseil Municipal,

[Quelques dates :](#)

Avis de naissance de Titouan Chasseriault

Mariage de Marion Poupard et Jean-Baptiste Masurier, le 24 Juin à 11 h, Marie-Jo Rivaud

Mariage d'Aurélié Pignoux et Guillaume Ragot, le 24 Juin à 14h30, Michel Eprinchart

Mariage de Valérie Gemot et Christophe Mandin, le 8 Juillet à 16h30, Isabelle Bouchereau

Portes ouvertes à l'école maternelle du grand noyer, le 16 Juin de 9h à 16h30

Portes ouvertes au SDIS, le 24 Juin à 11h

Concert de la chorale A travers chants, le 23 Juin à 20h30 à Chail

Fête de fin d'année de l'école de musique, le 10 Juin de 15h à 20h30 au château de Javarzay

Le 4 Juillet 2017 à 20 h30, réunion du bureau municipal.

Le 11 Juillet 2017 à 19 h 30, prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers sont remerciés par Mr le maire. La séance est levée à 22h15.

Fait à SAUZE VAUSSAIS, le 13 Juin 2017